

Les agences de notation

Une agence de notation financière est une agence de notation chargée de la notation financière des acteurs économiques. Entreprises, états, collectivités locales, sont **jugés sur des critères uniquement financiers**. Les agences de notation insistent sur le fait que leur notation est une **opinion**. Elles ne garantissent rien à personne et ne sont pas responsables des conséquences de décision prises d'après cette opinion.

Le rôle des agences de notation dans la crise de la dette publique grecque en 2010 et ses conséquences a été critiqué par les gouvernements européens et la Commission européenne qui ont jugé qu'elles alimentaient la spéculation des marchés financiers.

Devant l'ampleur du problème, la SEC ainsi que d'autres régulateurs, dont la Commission européenne jugent à présent qu'ils doivent agir sur les agences. L'Autorité Européenne des Marchés Financiers les enregistre et les supervise depuis le 1er juillet 2011.

L'idée de création d'une agence de notation européenne a été proposée par le chef de file des ministres des finances de la zone euro Jean-Claude Juncker, puis reprise fin mars 2010 par le vice-chancelier allemand, Guido Westerwelle.

Le rôle des agences de notation dans la réglementation bancaire Bâle 2

L'objectivité	Elle doit être démontrée empiriquement. Les méthodes de notation doivent être rigoureuses, systématiques et pertinentes.	L'information du public	Cette exigence va de pair avec le niveau de transparence.
L'indépendance	Les agences ne doivent pas être des institutions publiques, ni compter des banques dans leur actionariat.	Niveau de ressources suffisant	Les agences doivent disposer des ressources humaines et financières suffisantes pour mener à bien leur mission.
La transparence	Les notes doivent être accessibles à tous. Cela ne veut pas pour autant dire que l'accès est gratuit.	Crédibilité	La crédibilité est le résultat du respect de tous les critères précédents. C'est le niveau de confiance que font les tiers aux agences de notation.

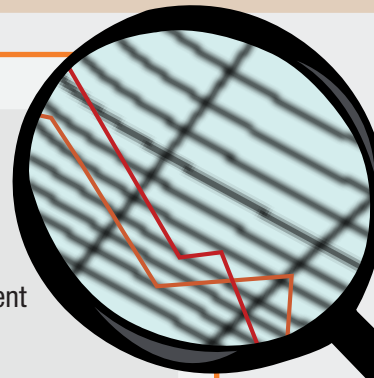
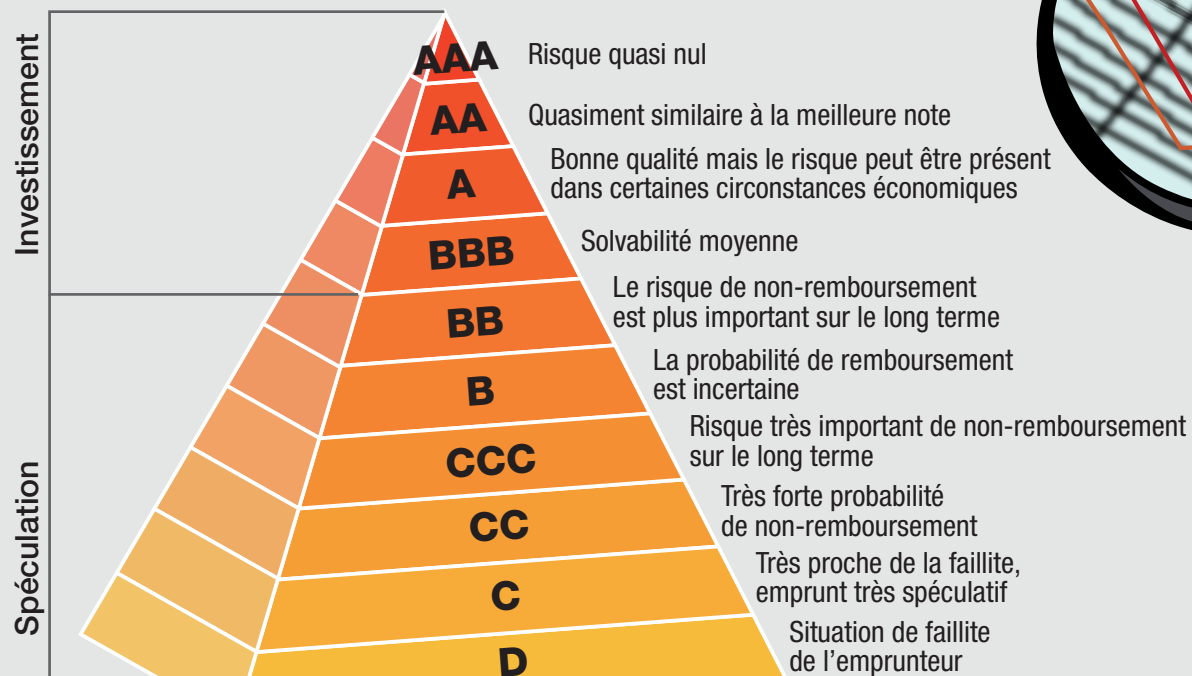
Top 10 des agences

En 2010, 150 agences de notations sont répertoriées. Les trois grandes, « **The Big Three** » réalisent 94 % du chiffre d'affaires de la profession.

1. Moody's
2. Standard & Poor's
3. Fitch
4. DBRS
5. Egan-Jones
6. A.M. Best
7. Japan Credit Rating Agency Limited
8. Rating and investment information Inc
9. LACE Financial
10. Realpoint LLC

Les agences de notation existent depuis les années 1920. Initialement, les personnes souhaitant obtenir la notation d'un investissement payaient pour cette notation. Mais, dans les années 1970, les exigences de transparence sur les marchés impliquaient une information identique des tous les investisseurs.

Notes pour l'endettement à long terme



Probabilité de faillite sur une période d'un an

